

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 42
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le dimanche 4 août à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 29 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Michel JORCIN, Marc PARISET

ABSENTS :

Édouard BOS, Patrick HUSTACHE

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Présentation devis travaux d'urgence captage de la Fondayet et choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les échanges avec les services de l'État, du Département et de l'Agence régionale de santé (ARS), et présente l'attribution d'une aide dans le cadre de la convention CLE EDF pour la réalisation de *travaux de captage de la source du Fondayet pour sécuriser l'alimentation en eau de la Commune.*

Après consultation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir la proposition de l'entreprise Gravier TP, pour un montant de 22 494,00 € HT.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

décide de valider la proposition de l'entreprise Gravier TP telle que présentée ci-dessus,
et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

